

**Synthèse de la réunion portant sur l'accompagnement des personnes en errance**  
**28 octobre 2009**

**Personnes présentes :**

**Ville :**

Nanou JAUMOUILLE, Conseillère Municipale chargée des Relations avec les Comités de quartier

Etienne PARLEBAS, Responsable du service Vie Sociale

Danielle CHERIFI, Coordinatrice Prévention, service Vie Sociale

Maëlle LE ROUZES, Chargée des relations avec les Comités de quartier

**Association :**

Jean-Michel DE BERNARD, Altéa / Service d'Accueil et d'Orientation 17 (SAO17)

**Comités de quartier :**

*le Prieuré*

Maryvonne HOCQUAUX,

*La Genette*

André ALLIE

*Tasdon*

Christiane YATTOU,

Régis CAUCHIN,

*La Préfecture*

Marie-Claude DECLIE

Michel WZONA

*Saint Nicolas – la Gare – le Gabut*

Alain BAILLY

Jacques RICHAUD,

Françoise RIJCKAERT-PIERLOT

Carlo MONDORCAT

Stéphane DIDIER (riverain du quai Valin)

*La Trompette- Jéricho – Bel Air – Franck*

*espoir*

Robert JEANNETON

*Conseil de secteur Centre*

Jean BENHAMOU

*Commission Vie Quotidienne du collectif*

*de Villeneuve les Salines*

Jean-Louis HERSE

Etienne Parlebas précise qu'il était difficile d'inviter l'ensemble des associations concernées par cette question, trop nombreuses. L'association Altéa ayant comme mission la coordination de l'organisation des personnes vivant dans la rue à l'échelle départementale a une connaissance importante du réseau associatif. Elle pourra donc apporter un regard exhaustif sur les moyens mis en œuvre autour de l'accompagnement des personnes en errance.

Les trois plus grosses d'entre elles sont le Service d'Accueil et d'Orientation 17 (SAO), géré par Altéa, l'Escale et l'Association pour la Promotion des Actions de Prévention sur l'Agglomération Rochelaise (APAPAR).

✓ *Les différentes structures :*

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :**

Il s'agit d'un service municipal, ayant le statut d'établissement public, doté d'un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de personnes qualifiées. Les membres d'un Comité de quartier peuvent d'ailleurs y siéger.

Son objet est de

- gérer des prestations (maisons de retraite, crèches, maintien à domicile...),
- instruire des dossiers individuels de façon globale (logement, santé...), contrairement à la plupart des associations qui pourront apporter un soutien sur une thématique particulière.

**Le 115**

Les salariés, des travailleurs sociaux, du 115 ont trois missions :

- l'entrée en relation  
Très souvent, les personnes n'osent pas se tourner vers les associations.
- l'évaluation  
Chaque situation est différente, la réponse doit être adaptée.
- l'orientation  
Propose l'orientation la plus pertinente et se tournent vers les autres associations et institutions (essentiellement le Conseil Général) car souvent ces personnes sont déjà connues.

**Altéa :**

- fonction d'observatoire sur le département
- fonction de coordination sur le département
- opérateur sur La Rochelle, en partenariat avec le SAO, le CHRS, les deux maisons relais et le restaurant social.

Le SAO, géré par Altéa, prend notamment en charge les personnes n'étant pas considérées comme « ayant droit », c'est-à-dire ne bénéficiant pas d'adresse de résidence depuis au moins 3 mois.

**L'APAPAR :**

Plusieurs éducateurs reliés à l'association arpencent les rues du centre ville pour aller à la rencontre des marginaux.

**L'accueil de nuit au Champ de mars, à l'Escale : 27 places + 14 places pour les femmes et les enfants.**

De 17h (ou 18h pour les primos arrivants) à 8 h du matin, avec la possibilité de prendre un repas.

Les modalités d'accueil sont différentes en fonction de la période de l'année. Du 1<sup>er</sup> novembre au 30 mars. Nous entrons dans la période hivernale. L'accueil devient alors inconditionnel : toute personne doit pouvoir être hébergée le temps nécessaire. C'est aux travailleurs sociaux de trouver des solutions pérennes.

En dehors de cette période, les accueils de nuit ne peuvent devenir des solutions d'hébergement sur du long terme.

Il est plus facile d'y héberger des personnes isolées que des groupes. En effet, ceux-ci possèdent en général plusieurs chiens, qu'il est difficile d'emmener dans les accueils qui n'ont que peu de moyen pour les héberger.

### **L'accueil de jour, à l'Escale**

De 8h à midi, avec possibilité de se laver, de prendre un petit déjeuner, de déposer ses affaires...

### **Le financement de nuitées d'hôtel : environ 30 places**

Depuis 3 ans, l'Etat met à disposition une enveloppe gérée conjointement par l'APAPAR et Altéa. Cette solution, essentiellement utilisée pendant la période hivernale, concerne une population plus large que les SDF, comme les femmes victimes de violences conjugales pour qui les accueils de nuit ne sont pas adaptés.

Un travail de partenariat important est mené avec des bénévoles, le Samu social et les Hôtels.

### **L'Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale :**

Il s'agit d'une association dont l'objet est la gestion des conflits de voisinage dans certains quartiers de La Rochelle : Villeneuve les Salines, Mireuil, Laleu, la pallice, Tasdon, Bongraine.

### **Le Secours Catholique**

Accueil de 8h à 10h pour se laver et prendre un petit déjeuner.

### **Les maisons relais**

Elles concernent les personnes très en difficultés socialement où ayant des troubles psychiatriques. Le seuil d'exigence demandé y est moins élevé.

### **L'association « Le Toi ketatous »**

Présidée par Muriel Dumon, elle a été créée à l'initiative de personnes sans domiciles fixes et de bénévoles pour accompagner physiquement et moralement les personnes sans abris dans leurs démarches, répondre à leurs attentes quant au logement et créer un lieu d'hébergement solidaire et associatif. Etant constitué de personnes sans abris, le dialogue se met en place plus facilement qu'avec les travailleurs sociaux.

#### **✓ Les échanges :**

Jean-Michel De Bernard constate qu'il y a de plus en plus de personnes à la rue, et que les jeunes et les femmes sont davantage représentés. Les réponses suffisantes il y a quelques temps ne le sont plus aujourd'hui.

Cette situation est d'autant plus délicate qu'il est extrêmement difficile d'inverser le processus de marginalisation : il faut retrouver des habitudes, une hygiène de vie, des repères sociaux... Avant d'y arriver, les personnes se retrouvent souvent isolées, perdues entre leur ancienne « famille » et leurs voisins ou collègues dont ils ne maîtrisent plus les codes sociaux.

VLS : le collectif a créé un groupe de travail « Senior » pour l'accompagnement des personnes âgées isolées avec comme projet de mettre en relation des jeunes cherchant un logement avec des personnes âgées.

Jean-Michel De Bernard témoigne des difficultés à mettre en œuvre ce travail : il existe un risque important à faire co-habiter deux personnes ne se connaissant pas. Cela nécessite un contrôle très important.

Le droit des personnes à disposer d'elle-même rend impossible les hospitalisations forcées.

Certains cas nécessitent parfois un suivi psychiatrique. Les travailleurs sociaux sont démunis sur cette question, et inversement, le milieu médical n'a pas la réponse à des questions sociales.

Pourtant 33% des personnes vivant dans la rue relèvent d'un suivi psychiatrique.

**Faut-il appeler le 115 pour des personnes alcoolisées, comme c'est le cas Cour des Dames ?**

S'agissant de troubles à l'ordre public, il est plus pertinent d'appeler la police. Le rôle premier du 115 est de faciliter l'hébergement des SDF.

**Ne faudrait-il pas un coordinateur qui puisse réunir l'ensemble des partenaires pour discuter de cas précis, comme celui de Marie-Ange par exemple ?**

De nombreuses réunions, dont certaines en présence de Marie-Ange ont eu lieu. Plusieurs propositions lui ont été faites. Il s'agissait d'un cas très particulier qui bénéficiait d'un soutien fort de la part des commerçants voisins.

Cette coordination existe : les travailleurs sociaux se réunissent une fois par semaine pour discuter de certains cas.

**Ne serait-il pas possible de prévoir des rencontres avec les habitants touchés de près par cette question ?**

M. Didier, vivant près du bureau de tabacs, quai Valin, dois, tous les jours depuis plusieurs années, vivre avec les personnes faisant la manche devant chez lui. Si cela se passe relativement bien dans l'ensemble, il est parfois arrivé que la tension soit très forte. M. Didier est démunis face à cette situation et aimerai rencontrer des professionnels pour savoir comment réagir.

Cette question ne fait pas partie des missions des travailleurs sociaux. Il serait possible d'envisager de l'intégrer dans leur fiche de poste, pour autant leur charge de travail actuelle ne leur laisserait pas le temps.

Afin d'atténuer la présence des marginaux auprès des riverains, l'équipe de jour intervient auprès d'eux pour leur demander de se déplacer. Ils le font, la plupart du temps, mais reviennent plus tard.

**L'association Entraide et Solidarité doit s'installer à Tasdon. Les habitants 'inquiètent de cette arrivée.**

Le Comité de quartier Saint Nicolas - la Gare - le Gabut, accueillant jusqu'à présent l'association, témoigne qu'aucune gêne n'a pu être remarquée. La cohabitation entre les riverains et les personnes se rendant à l'association se fait dans de bonnes conditions.

**Des SDF dorment dans le parc Franck Delmas, y laissant des détritus.**

Le service Propreté Urbaine en sera informé.